



*En soutien à l'association
"La Communauté des Sceaux"
<http://coho-so.fr>*

Projet pédagogique :

*Un exemple de projet
à partir du conte :
"La Communauté des Sceaux"
(Auteur du Conte : Dan Leconteur)*

*Création d'un conte avec comme support :
"La Déclaration des droits de l'enfant"*

*Contact : Dan LECONTEUR
Tél : 06.81.49.42.93.
projet-pedagogique@coho-so.fr*

I. : OBJECTIF

Objectif de l'atelier

- Création d'un conte : Développer l'imaginaire, la créativité
- Prendre connaissance des textes de la Déclaration des droits de l'enfance à travers un atelier de création du conte.
- Développer l'esprit critique
- Développer les capacités d'activation de la mémoire visuelle, auditive, sensorielle
- Développement social de l'enfant par un apprentissage des **règles de vie en société** :
 - Le respect des notions de paix, de fraternité, de générosité et de partage ;
 - L'application des règles de savoir vivre, de respect mutuel et de tolérance.

Objectif pédagogique

- Mener un projet global seul ou en groupe (conte)
- Développer l'imagination, la mémoire...
- L'**expression**. La création d'un conte, individuelle ou collective, permet à l'imaginaire de chacun de s'exprimer. Dans un conte, tout est possible, les barrières tombent.
- La **retransmission**. Le conte peut également être utilisé par les jeunes pour retransmettre le contenu de leurs travaux en fin de projet. La mise en scène personnelle qu'il implique peut être une motivation supplémentaire.

Objectif par compétence :

- *Lecture*

- Développer le goût de la lecture
- Lire des textes narratifs
- Appréhender le déroulement logique du récit, notamment du conte.
- Susciter l'envie de lire
- Découvrir les structures et les logiques du conte

- *Oral* :

Écouter :

- Écouter et prendre en compte la parole d'autrui
- Communiquer dans le cadre d'un échange
- Restituer une expérience
- Développer l'écoute et le respect de la parole de l'autre.

Parler :

- Être capable de prendre la parole devant un groupe à des moments précis en maîtrisant son comportement
- Utiliser la langue, la prise de parole dans un but précis (dire, faire ressentir)
- Construire et structurer un récit oral
- Travailler la voix, l'attitude corporelle, le regard

- *Écriture*

- Créer le lien entre l'oral et l'écrit.
- Enrichissement du vocabulaire. Éviter la répétition en utilisant la redondance impliquera l'utilisation du dictionnaire des synonymes.
- Observation et développement de champs lexicaux.
- Recherche sémantique et orthographique à l'aide des dictionnaires
- Les autres outils de la langue pourront être travaillés à l'aide de logiciels de Français.
- Développer le langage, le vocabulaire

... *Et avec le conte*

"Le conte est un formidable moyen éducatif, spécialement adapté aux thématiques "nature", avec lesquelles on constate une réelle affinité. Il permet en outre une très grande diversité de pratiques, et peut être mis en oeuvre pour répondre à plusieurs types d'objectifs :

- ✓ **L'information.** *Rien de tel, pour faire passer de l'information sur un thème, que de remplacer le laïus interminable et anti-pédagogique par un conte bien choisi. Plus le public est jeune, plus l'intérêt du conte est évident, mais les adultes sauront également l'apprécier dans bien des cas. L'approche contée aura le mérite de faciliter la première motivation qui donnera envie d'aller plus loin. De nombreuses formations permettront aux éducateurs de mieux maîtriser les techniques nécessaires.*
- ✓ **L'expression.** *La création de contes, individuelle ou collective, permet à l'imaginaire de chacun de s'exprimer. Dans un conte, tout est possible, les barrières tombent. Les jeunes publics, entre autres, sont très enthousiastes à inventer une histoire aux personnages et rebondissements infinis. La création peut être envisagée de manière spontanée, ou s'appuyer sur des méthodes simples et efficaces pour commencer (des jeux de l'oie, des trames à remplir...).*
- ✓ **La retransmission.** *Le conte peut également être utilisé par les publics d'une animation pour retransmettre le contenu de leurs travaux en fin de projet. La mise en scène personnelle qu'il implique est un élément de motivation supplémentaire.*
- ✓ **Le développement personnel.** *Le conte permet de travailler sur l'improvisation, l'expression personnelle... il peut participer à dénouer des blocages, permettre aux plus discrets de gagner en assurance... Il n'est pas rare de "découvrir" quelqu'un qui paraissait "coincé" au travers de son aisance à conter. Le conte peut ouvrir des portes.*

Pas de barrières, le conte peut être pratiqué seul ou à plusieurs. La limite avec le théâtre peut être franchie sans risque, on peut y intégrer d'autres moyens d'expression (penser à la musique verte, l'expression graphique...) et arriver à des résultats d'une richesse qui vous étonnera vous-mêmes !"

Texte de Lucie Sauvé (Professeur titulaire au département d'éducation et pédagogie de l'Université du Québec à Montréal)

II. PUBLICS

Les publics concernés :

Tout public à partir de 10 ans.

- Les collèges et lycées,
- Les maisons de quartiers,
- Les maisons de jeunes, les foyers et accueils jeunes
- Formation de BAFA (Stage de perfectionnement),
- ...

III. MOYENS

Moyens humains

Le nombre de personnes d'encadrement nécessaires dépend de nombre de jeunes. Pour certains groupes, le professeur, l'instituteur, ou l'animateur, peut être suffisant.

Moyens techniques (Facultatif)

- Un ordinateur pour l'écrit
- Un système d'enregistrement pour l'oral

IV. : DÉROULEMENT D'ATELIER

Plusieurs interventions peuvent être proposées suivant le thème choisi en relation avec le projet pédagogique de l'établissement ou de la structure.

Un spectacle, un conte-débat et/ou un atelier de création d'un conte.

A. Spectacle :

• *Conte-débat (2h)*

Le spectacle de contes ou le conte-débat peut être présenté seul, ou être l'entrée en matière pour la réalisation d'un projet de groupe sur la Déclaration des droits de l'enfance.

Une approche de cette forme de contes permet aux jeunes de mieux comprendre le lien entre la métaphore du conte et la société humaine, et de créer leur propre conte.

B. Intervention avec un groupe de jeunes

L'intervention se fait à partir du conte "La Communauté des Sceaux" sur la création d'un ou de plusieurs contes.

Travail sur la création d'un conte à partir des textes de la Déclaration des droits de l'enfance. Travail individuel ou en groupe.

Le conte "La Communauté des Sceaux" est un *conte-racine* ou un *conte-mère*.

C'est-à-dire qu'à la suite de ce conte, il est possible de créer d'autres histoires.

A la fin de l'histoire les onze personnages, onze enfants retournent sur Terre pour informer les Humains de l'existence des Droits des Enfants : Donc onze fois X possibilités de rencontres, d'histoires, de contes.

- Une seule intervention

- Pourquoi

Travail suivi par l'instituteur, le professeur ou l'animateur sans la présence de Dan à la suite de l'intervention.

- Comment

Une seule intervention sur une journée ou une demi-journée.

- Intervention multiple

- Pourquoi

Le suivi sur plusieurs interventions permet de mener un projet jusqu'à la création du conte et pourquoi pas sur un spectacle fait par les jeunes.

- Comment

Une ou plusieurs interventions par semaine ou par mois (minimum de 3h par intervention).

- Travail individuel

- Chaque jeune crée un conte différent

- Travail collectif

Création d'un conte :

- En petits groupes
- Du groupe en entier.

Le projet pédagogique présenté constitue une trame générale qui fera l'objet d'une adaptation en fonction des secteurs d'intervention (scolaires, maisons de quartiers, accueils et foyers de jeunes, formation BAF).

Complément

Typologie du conte

Les différents types de contes :

Il existe de nombreux types de contes. Je choisis les trois les plus courants :

- *Contes pour les petits enfants (- de 6 ans)*

Interaction verbale

Support, jeux....

- *Contes à trame*

Les plus fréquents. Ils parlent souvent directement des Hommes.

La même histoire peut être racontée en Asie, en Afrique, en Bretagne ou n'importe où ailleurs. La trame de l'Histoire est la même. Il suffit de changer les noms, les lieux et la façon de le conter pour associer le conte à une zone géographique ou à une époque.

- *Contes d'auteur (appris par cœur)*

Ce que je pratique. Comment ? Et pourquoi ?

Toute création d'un conte commence par une trame.

J'écris la trame du conte. Je l'enregistre. Je modifie le texte pour qu'il soit clair à l'oral. Je m'enregistre. J'écris mot à mot ce que j'ai enregistré. L'écriture s'affine en contant. Plus je conte, plus la trame s'allonge... Et la trame finit par devenir l'Histoire (le conte).

J'écris mot à mot ce que je dis et corrige l'écrit de manière à utiliser les redondances en évitant les répétitions, **à trouver les mots les plus justes**. Mais une fois que le texte correspond exactement à ce que je veux dire, je l'écris définitivement, je ne change plus un mot et je l'apprends par cœur.

Pour l'apprendre, une bonne solution est de le lire au moins une fois tous les jours.

Le conte est un excellent moyen pour parler de chacun et de sa relation avec les autres sans heurter les plus susceptibles.

Pour apprendre à conter... Une seule solution : CONTER... CONTER... CONTER... Le plus souvent possible !

L'oral et l'écrit

L'oral et l'écrit sont liés. L'un et l'autre se développent en parallèle. Le conte est avant tout une expression orale.

A partir de "La communauté des sceaux", par groupe ou individuellement, chaque jeune crée un conte sur les rencontres et les situations possibles après le retour sur Terre des enfants.

Choisir un thème.

Trouver une métaphore.

Une évolution doit suivre : Un début, une fin.

Dans un conte, TOUT EST POSSIBLE !

<p>1) Lecture, articulation</p> <p>2) Apprentissage, mémoire par cœur</p> <p>3) Assimilation du contenu, du savoir</p> <p>4) Restitution du savoir</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion - voix - ponctuation - élocution 	<p style="text-align: center;">Quatre étapes :</p> <p>1) Je lis Je lis les textes tous les jours, seul ou devant un public. Plus je lis, moins j'ai besoin du texte. Réciter vient de lui-même. Le rythme sera différent pour chacun.</p> <p>2) Je récite Quand je récite, je cherche les mots. Ce qui défile mentalement devant mes yeux, ce sont les mots.</p> <p>3) Je raconte Quand je raconte, les images provoquées par les mots commencent à se former devant mes yeux mais je cherche encore mes mots.</p> <p>4) Je conte Enfin quand je conte, je n'ai plus à me préoccuper des mots. Je les ai lus, récité, raconté si souvent que je les ai intégrés. Je dis ce que je vois et je vois ce que je dis. Les mots sortent tout seul.</p>
--	---

L'écrit permet de trouver les mots les plus justes en utilisant le dictionnaire des synonymes pour éviter les répétitions. (La redondance n'est pas la répétition)

Sur une intervention suivie régulièrement pendant l'année, il est possible de créer un ou des contes par le groupe et présentée lors d'un spectacle.

Atelier conte

Les conditions idéales pour un atelier-conte pour une classe à interventions multiples sur une année scolaire, en collaboration avec un professeur de français, suivi d'une présentation en public.

L'atelier a aussi comme objectif une connaissance des droits et des devoirs des enfants, la première intervention sera donc être une lecture du conte "La Communauté des Sceaux" suivi d'un échange avec les jeunes sur leurs droits et devoirs.

TARIFS :

Intervention : 350 € TTC

Les frais de déplacement sont calculés sur la base du tarif SNCF.

(Un devis peut être proposé à la demande pour un projet de plusieurs interventions.)

CONTACT

<http://coho-so.fr/PP.php>

***vous pouvez me contacter au 06 81 49 42 93
ou par mail à : projet-pedagogique@coho-so.fr***